



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 11 septembre 2023

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

**Préavis municipal n° 2023-07**  
*relatif à*  
**la demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'245'000.-- pour la réfection de la  
Route de Lausanne en traversée de localité**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

## **1. Préambule**

---

En 2016, un rapport sur l'état général des routes communales a été demandé au Bureau Courdesse et Associés SA (désormais ALPHA-GEO Ingénieurs et Géomètres SA).

En 2022, votre Conseil a accepté le préavis n° 2022-08 relatif à la demande de crédit d'étude pour un plan de réfection des routes communales. Cette étude avait pour but d'avoir une vision d'ensemble sur trois tronçons de routes ainsi que l'arrêt des bus et les accès au bâtiment du Battoir.

Suite à cette décision, la Municipalité a mandaté ALPHA-GEO pour cette étude.

Un rapport final a été transmis en août 2023. Celui-ci comportait plusieurs options, la Municipalité a déterminé lesquelles étaient les plus adéquates.

## **2. Objet du préavis**

---

Le présent préavis porte sur le secteur de la Route de Lausanne.

La Route de Lausanne est une route cantonale en traversée de localité. Elle est considérée comme une *route d'approvisionnement de type II*, susceptible d'être empruntée par des convois exceptionnels. Les dimensions et la charge à supporter sont supérieures aux autres routes.

Une campagne de carottages et de sondages a été réalisée début 2023. Les conduites souterraines ont été inspectées.

### 3. Etat de la route

---

Dans le rapport établi en 2016, les constatations suivantes ont été faites :

- des traces d'usure importantes sur plus de 50% de la surface
- quelques pelades de gravité moyenne
- de nombreuses fissures d'épaulement avec affaissements des bords

Sur cette base, il a été proposé de renouveler l'entier de la superstructure.

Des carottages et sondages supplémentaires ont été effectués en 2023. Des analyses complémentaires ont été demandées à un laboratoire spécialisé. Les constats effectués en 2016 ont été confirmés et affinés.

Sur la base de ces constats, il est proposé de décaisser l'entier du coffre existant ainsi qu'une partie du sol support, de reconstruire complètement la structure de la chaussée. Il conviendra, lors des travaux, de faire attention à la présence de couches polluées aux HAPs<sup>1</sup> qui devront être évacuées dans des décharges adaptées.

### 4. Etat des services existants

---

L'entier des **collecteurs d'eaux claires et usées** existants sous la route a été inspecté à l'aide de caméras. Les collecteurs situés au nord (côté compacteuse à déchets) sont en bon état. Le collecteur d'eaux claires qui récolte les eaux des parcelles 36 et 988 est en très mauvais état et devra être refait à neuf.

Il existe des inconnues au sujet du raccordement de ces deux parcelles au réseau des eaux usées. Ce point sera contrôlé avant le début des travaux et, si nécessaire, il sera soit réparé, soit remplacé.

En ce qui concerne le réseau **d'eau potable**, la conduite qui traverse la Route de Lausanne à la hauteur du Battoir est en fonte et d'un diamètre de 125mm. Ce diamètre est insuffisant pour garantir l'alimentation en eau et pour la défense incendie. Par conséquent, cette conduite sera remplacée dans le cadre des travaux envisagés par une conduite de plus grand diamètre. Ces travaux sont éligibles à une subvention de la part de l'ECA d'environ 15% des coûts.

En ce qui concerne **l'éclairage public**, l'espacement entre les mâts est jugé satisfaisant et ne sera pas revu. L'état des tubes et des câbles sera contrôlé durant le chantier, et remplacé si nécessaire. Une réserve est prévue à cet effet.

### 5. Travaux prévus

---

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Déconstruction et reconstruction complète de la route (coffre et superstructure) ;
- Remplacement des bordures routières qui sont en mauvais état ;
- Création d'un nouveau trottoir au droit de la Salle polyvalente ;
- Reconstruction du trottoir au droit de la parcelle 988 ;
- Création d'une bande herbeuse au droit du Battoir.

---

<sup>1</sup> Les HAP ou hydrocarbures aromatiques polycycliques peuvent apparaître à chaque fois que des matières organiques sont brûlées.

Les gabarits routiers ne seront pas modifiés. Cependant, pour la construction du nouveau trottoir (devant la Salle polyvalente), une procédure d'enquête selon la Loi sur les routes sera nécessaire.

Un plan des travaux est joint en annexe.

## 6. Devis des travaux

Les montants présentés ci-dessous ont été établis sur la base d'estimations au mètre linéaire ou à la surface. En cas d'acceptation du présent préavis par votre Conseil, des appels d'offres seront lancés, ceci conformément à la Loi sur les marchés publics.

<b>Réfection de la route</b>		Devis	
Génie civil, reprise des eaux, bordures, réglages et revêtement			850'000.--
<i>Réfection de la Route de Lausanne</i>	TTC	730'000.--	
<i>Construction du nouveau trottoir (Salle polyvalente)</i>	TTC	90'000.--	
<i>Reconstruction du trottoir parc. 988 et bande Battoir</i>	TTC	30'000.--	
Eclairage public			15'000.--
Marquage routier et signalisation			10'000.--
Plantations, mobilier urbain			10'000.--
Honoraires ingénieur civil (projet et exécution)			99'500.--
Honoraires géomètre, remise en état abornement			6'500.--
Frais de notaire pour inscription servitudes			5'000.--
Enquête publique, émoluments, autorisation et publication			2'000.--
Divers et imprévus et pour arrondir (env. 10%)	TTC		99'000.--
<b>Total réfection de la route</b>	TTC		<b>1'097'000.--</b>
<b>Assainissement des collecteurs d'eaux claires et usées</b>		Devis	
Génie civil, remplacement des collecteurs eaux claires et eaux usées			95'000.--
Honoraires ingénieur civil (projet et exécution)			14'000.--
Honoraires géomètre, remise en état abornement			1'000.--
Divers et imprévus et pour arrondir (env. 10%)	TTC		11'000.--
<b>Total assainissement des collecteurs d'eaux claires et usées</b>	TTC		<b>121'000.--</b>
<b>Remplacement de la conduite eau potable en traversée</b>		Devis	
Remplacement conduite d'eau potable en traversée	TTC		20'000.--
Honoraires ingénieur civil (projet et exécution)			3'500.--
Honoraires géomètre, remise en état abornement			500.--
Divers et imprévus et pour arrondir (env. 10%)	TTC		3'000.--
<b>Total remplacement de la conduite d'eau potable</b>	TTC		<b>27'000.--</b>
<b>Total réfection du secteur</b>	<b>TTC</b>		<b>1'245'000.--</b>

Comme mentionné plus haut, les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable peuvent bénéficier d'une subvention de la part de l'ECA d'environ 15%, soit CHF 4'000.--.

S'agissant d'une route cantonale, les travaux routiers peuvent également bénéficier d'une participation cantonale. A ce stade, cette participation peut être estimée à 40%, soit CHF 360'000.-- env. Les travaux pour les trottoirs ne sont pas éligibles.

Les demandes de subvention et de participation seront faites avant le début des travaux.

## 7. Conclusion

---

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2023-07 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Ouï les rapports de la Commission ad hoc et de la Commission des finances ;

### décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'245'000.-- pour la réfection de la Route de Lausanne en traversée de localité ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt pour tout ou partie de la dépense ;
3. d'amortir cet investissement sur une période de trente ans au maximum.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 septembre 2023.

Au nom de la Municipalité de Bottens  
Le Syndic  
L. Imoberdorf



Le Secrétaire a.i.  
JN Grau

Municipale en charge du dossier : Patricia Riva

Annexe : plan des travaux